

Elections perdues ? Comment se recaser en subventionnant sa future entreprise avec les deniers publics

écrit par Pacloue | 9 décembre 2016



200000 euros de subvention, une paille ! Et le hasard fait drôlement bien les choses...

Ben voyons, et le quidam est un ancien conseiller de Fabius...
Tous pourris !

**Polémique autour d'une subvention accordée à « son » entreprise :
Nicolas Mayer-Rossignol se défend**

N. Mayer Rossignol fait l'objet d'une polémique sur **une subvention accordée, sous sa présidence à la Région Haute-Normandie à l'entreprise pour laquelle il travaille aujourd'hui.**

Nicolas Mayer-Rossignol (PS) a tenu à réagir jeudi 8 décembre 2016 suite à une polémique lancée début décembre 2016 au sujet d'une subvention qu'il aurait accordée à l'entreprise *Nutriset* pendant son mandat de **président de Région Haute-Normandie.** L'ancien président, battu par Hervé Morin en 2015, travaille aujourd'hui pour cette entreprise. Il essuie une salve de critiques depuis la publication d'un article sur un blog, vendredi 2 décembre 2016.

[L'observatoire de la corruption](#), piloté par l'association *Contribuables*

associés soutient qu'il aurait versé une importante subvention en 2013 à l'entreprise qu'il a aujourd'hui intégrée en tant que salarié. Les réseaux sociaux jouent le rôle de caisse de résonance. [En répondant, l'élú de Rouen](#) à lui-même alimenté la polémique.

200 000 euros accordés à *Nutriset* en 2013

Battu aux élections régionales de décembre 2015, l'élú socialiste a décidé de « reprendre une activité professionnelle ». Il est aujourd'hui salarié de *Nutriset*, société basée à Malaunay, près de Rouen (Seine-Maritime). Il est devenu directeur du pôle développement de cette entreprise qui élabore des aliments à destination des enfants souffrant de malnutrition dans les pays du sud.

> LIRE AUSSI : [Nicolas Mayer-Rossignol, ex-président de la Haute-Normandie, rejoint le privé](#)

Déjà à l'époque, lors de sa prise de fonction, Nicolas Mayer-Rossignol s'était défendu de tout conflit d'intérêt. En décembre 2015, [il avait pris soins de préciser](#) que « le dernier soutien financier de la Région Haute-Normandie à *Nutriset* remonte à fin 2013 ». Et de poursuivre : « Durant ma présidence de Région en 2014 et 2015, je n'ai eu à gérer aucun dossier ni aucune demande d'aide financière pour cette entreprise ».

Contribuables associés s'est saisi de ce versement de 200 000 euros pour lui tomber dessus... un an plus tard. Dans son argumentaire, l'association rappelle que **l'ancien conseiller de Laurent Fabius était bien président au moment du versement de cette subvention, fin 2013.**

Un dossier « ficelé depuis bien longtemps »

Sauf que pour Nicolas Mayer-Rossignol, « s'il y a bien eu une demande de subvention de *Nutriset* auprès de la Région, elle a été déposée en août 2012, et donc instruite par les services régionaux bien avant mon élection fin 2013 ».

La subvention a certes été votée le 9 décembre 2013, soit sous ma présidence, mais ce n'était que le vote formel (l'adoption s'est faite sans aucun débat, en quelques secondes et à l'unanimité de tous les partis politiques) d'un dossier ficelé depuis bien longtemps, bien avant ma présidence, et qui avait été gelé comme tous les autres dossiers pendant les quelques semaines de transition après la démission d'Alain Le Vern, mon prédécesseur, poursuit l'élú socialiste.

« Il faut être tordu... »

Pour l'ex président de Région « imaginer que j'aurais anticipé ma défaite aux élections et préparé une reconversion près de trois ans à l'avance, [...] il faut vraiment être tordu ».

L'association n'en démord pas : ce vote « heurte l'éthique politique » et sur le fond, les subventions aux entreprises « ne nous semblent pas être le meilleur outil pour accélérer l'emploi », selon Benjamin Izarn, responsable des relations publiques chez *Contribuables associés*. Contactés par *Normandie-actu*, *Contribuables associés* assurent pouvoir créer la même polémique avec Hervé Morin, si l'occasion se présentait...

http://www.normandie-actu.fr/polemique-autour-subvention-accordee-entreprise-nicolas-mayer-rossignol-se-defend-normandie-nutriset_246261/?utm_source=newsletter&utm_medium=newsletter&utm_campaign=Polémique+autour+de+N.Mayer-Rossignol%2C+un+jeune+retrouvé+pendu%2C+pollution